Introduction aux Licences Creative Commons

27 février 2023

Sébastien Dinot sebastien.dinot@free.fr



Cette présentation est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/

Le logiciel libre comme modèle

Le logiciel libre, source d'inspiration

- Le mouvement du logiciel libre promeut depuis les années 80 un modèle de partage volontaire des droits
- Lawrence Lessig veut proposer un modèle de partage similaire aux auteurs d'œuvres littéraires et artistiques
- Point d'achoppement : les licences existantes

Définition d'un logiciel libre

- L'auteur d'un logiciel libre concède à tous les utilisateurs les droits nécessaires pour :
 - ✓ Utiliser le logiciel
 - ✓ Étudier son fonctionnement
 - ✓ Modifier le logiciel
 - ✔ Distribuer le logiciel original ou modifié
- ☑ C'est la Free Software Definition (FSD)

Pas de restrictions, mais des obligations...

- Libertés octroyées sans discrimination de public, d'usage ou de contexte
 - ✓ « Réservé aux membres de l'U.E. » → non libre
 - ✓ « Usage à des fins militaires interdit » → non libre
 - ✓ « Pas d'utilisation commerciale » → non libre
- Assorties d'une liste d'obligations, variable d'une licence à l'autre

Définition d'une licence libre (de logiciel)

- Licence libre (de logiciel) : licence d'exploitation d'un logiciel permettant à tous les utilisateurs l'exercice effectif des libertés prévues par la Free Software Definition
- ☑ Logiciel libre : logiciel diffusé sous licence libre
- Diffusivité : certaines licences se diffusent aux œuvres dérivées, voire aux œuvres composées

Quid de leur application aux autres œuvres?

- Licences de logiciel inspirantes, mais inadaptées au projet d'ouverture porté par Lawrence Lessig
 - ✓ Vocabulaire et concepts non applicables aux créations de l'esprit autres que les logiciels
 - Aucune gradation des droits, elles autorisent toutes la modification et l'utilisation commerciale
 - ✓ Complexes à comprendre et à mettre en œuvre
 - ✔ Pléthoriques, lesquelles choisir?

Creative Commons

creativecommons.org

Dispositif juridique adapté

- Vocabulaire et concepts adaptés aux œuvres littéraires et artistiques
- Dispositif juridique, simple et standardisé, de partage de droits
- Modulation des droits concédés et des obligations
- Outils et guides facilitant la compréhension, le choix et la mise en œuvre
- Applicabilité à échelle mondiale

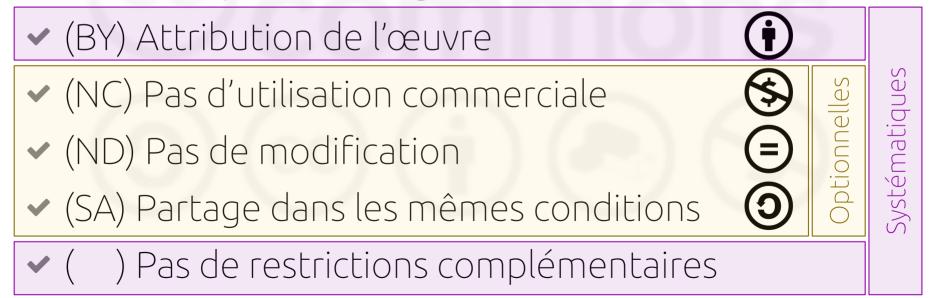
Creative Commons

- Association américaine à but non lucratif et réseau international de membres et partenaires
- Créée en 2001 par Lawrence Lessig et un collectif de juristes, de scientifiques et d'intellectuels
- Mission : favoriser la création de biens communs culturels, éducatifs et scientifiques
- ☑ Moyens : élaborer et promouvoir des outils juridiques gratuits et simples à mettre en œuvre



Droits et obligations

- ☑ Partage et utilisation des œuvres autorisés
- Dans le respect d'obligations et de restrictions



Ajustements ultérieurs

- ☑ Retour d'expérience : 5 versions des licences (1.0, 2.0, 2.5, 3.0, 4.0), stabilité depuis 2013
- Demande d'une licence et de pictogrammes adressant le domaine public
 - ✓ (PD) Domaine public



✓ (CC0) Licence pseudo domaine public





Œuvres protégeables par une licence CC

- ☑ Œuvres littéraires et artistiques immatérielles
 - Écrits (romans, essais, manuels, rapports...), dessins, photographies, films, musiques, enregistrements sonores...
- ☑ Plans et modèles d'œuvres matérielles
 - Sculpture, pièce de vaisselle... Chaque instance de l'œuvre est un bien rival, mais l'auteur peut diffuser son modèle sous licence CC
- Données, bases de données, plans et modèles de matériel : possible, mais les licences spécifiques sont à privilégier
- Logiciels: licences CC inadaptées, fortement déconseillées

Exemples

- Photographies: Thomas Leuthard
- Encyclopédies: Wikipédia, Wiktionnaire
- Manuels : Sésamath, Logiciels et objets libres
- Romans: La nef des loups et autres romans de Y. Kervran
- ☑ Bandes dessinées : Pepper & Carrot, Ada & Zangemann
- Musiques : Au bout du fil
- Films d'animation : courts-métrages Blender Studio
- Plans : boitier de NAS DIY, gâche de fenêtre

Photothèques sous licences CC

 ✓ Wikimedia Commons

Intégralement sous CC ou domaine public

▼ Flickr

Partiellement sous CC ou domaine public

Un succès planétaire

- ☑ Outil juridique pertinent et facile à appréhender
- Licences massivement utilisées, y compris par les institutions françaises et européennes
 - CNRS (objectif de 100 % affiché par la direction)
 - Comité pour la Science Ouverte
 - ✔ Programme de R&D Horizon Europe de l'U.E.
 - ✔ Publications de la C.E. depuis 2019

CC 4.0: orientation internationale

- ✓ Jusqu'à leur version 3.0, la rédaction des licences CC imposait leur adaptation aux droits locaux
 - ✓ Les différentes versions n'étaient pas de simples traductions, mais des transpositions, cf. différences entre versions EN et CA(EN), ou FR et CA(FR)
 - Source d'insécurité juridique (et de prolifération)
- À partir de la version 4.0, la rédaction des licences CC rend la transposition inutile

Polémique autour de la clause NC

- ☑ Définition floue de l'utilisation non commerciale
- ✓ Interprétation très fluctuante d'une personne à l'autre
- Cf. poursuites engagées par l'éditeur Great Minds contre FedEx pour violation de la licence CC BY-NC-SA (éditeur débouté en première instance et en appel)
- ☑ Defining "Noncommercial": étude révélatrice menée par l'association CC en 2009 (rapport de 255 p.), tentatives ultérieures d'éclaircissement de CC

Œuvre culturelle libre

Œuvre culturelle libre

- Free Cultural Work = Œuvre Libre (et non gratuite)
- ✓ 4 libertés
 - ✔ Utiliser et de représenter l'œuvre
 - ✓ Étudier l'œuvre et en utiliser les informations
 - ✓ Distribuer des copies
 - ✔ Distribuer des travaux dérivés
- ☑ freedomdefined.org





Conditions supplémentaires

- Pour qu'une œuvre soit réellement libre
 - Disponibilité des données sources
 - ✓ Utilisation d'un format ouvert
 - ✓ Pas de limitations techniques (de type DRM)
 - ✔ Pas de restriction extrinsèque empêchant l'exercice effectif des libertés octroyées (brevet, autres droits opposables)

Biens communs

Biens communs

☑ Définition (Cécile Renouard, 2012)

Les communs ou biens communs sont des ressources matérielles ou immatérielles, publiques ou privées, dont nous décidons collectivement qu'elles doivent être accessibles et/ou gérées « en commun, au service du bien commun »

- Exemples : nappe phréatique, forêt, pâturage de montagne, ondes radiofréquences ou micro-ondes
- Un bien commun physique reste rival : son exploitation par un agent diminue sa disponibilité pour les autres

Biens communs informationnels

☑ Définition (Philippe Aigrain, 2005)

Biens communs qui peuvent être créés, échangés et manipulés sous forme d'information, et dont les outils de création et le traitement sont souvent eux-mêmes informationnels (logiciels). Il peut s'agir de données, de connaissances, de créations dans tous les médias, d'idées, de logiciels. Les biens communs informationnels sont des biens publics parfaits au sens économique, contrairement aux biens communs physiques, qui gardent toujours une part de rivalité ou d'excluabilité.

Crédits

Œuvres tierces utilisées

- Marques, logos et pictogrammes Creative Commons
 - https://creativecommons.org/mission/downloads/
 - Utilisation autorisée à des fins descriptives et pédagogiques
- Infographie Creative commons license spectrum
 - https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Creative_commons_license_spectrum.svg
 - Par Shaddim, diffusé sous licence CC BY 4.0
- Logo Approved for free cultural works
 - https://freedomdefined.org/File:Approved-for-free-cultural-works.svg
 - Par Creative Commons, diffusé sous licence CC BY 4.0
- Logo Freedom Defined
 - https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Freedomdefined.org/official_logo.svg
 - Par Marc Falzon, placé dans le domaine public